



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Liaison Nationale DSI-Courrier

Bulletin d'information n°3
Juillet 2014

Ne pas confondre Vitesse Et précipitation !

Réorganisation :
Fin septembre 2014?

Deux CDSP se sont déroulées les 13 juin puis 2 juillet 2014. Le calendrier étant chargé, et la période estivale étant déjà là, la direction voulait avancer au plus vite dans son dossier de réorganisation. Sauf que voilà, le « vite » est souvent l'ennemi du bien et la DSI-Courrier l'a appris à ses dépens :

■ Avancée du projet :

Les beaux jours ont du mal à percer. Mais ce n'est malheureusement pas en fonction de la météo que la DSI-C avance. En préalable à toute discussion, la CFDT avait alerté sur un calendrier très serré, d'autant que les vacances sont là. C'est dans ce climat que la direction a voulu présenter les nouvelles fiches de postes qui étaient consultables sur une partie dédiée du site. D'ailleurs, lors des ETC du mardi 15 juillet, les personnes présentes étaient invitées à consulter ces nouvelles fiches de poste et à se positionner sur certaines. Or, de toute évidence, s'il y avait bien de nouvelles fiches de poste à disposition, il y avait aussi des fiches de postes qui n'avaient pas bougées à plus de 50%. Et les personnes qui sont justement sur ces postes se sont légitimement posées la question de savoir si de fait elles devaient se trouver un poste ailleurs. Rappelons que depuis le rapport Kaspar, les agents ne doivent plus se positionner sur leurs propres postes, vous comprenez donc le mal-être qui en a découlé. La direction a alors décidé de bloquer tout, ce qui se comprend !

Gel de la
présentation des
nouvelles fiches de
poste

■ Les demandes CFDT

Concernant ces fiches de poste, déjà, la CFDT avait alerté la direction qu'elle ne pouvait pas valider les nouvelles fiches de poste sans les consulter d'abord. Au Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, nous avons obtenu de pouvoir étudier ces fiches avant de les valider. Cependant, la direction les avait quand même diffusées avec les suites que vous connaissez. La CFDT va donc pouvoir étudier ces fiches de poste et vous donnera son avis.

La CFDT demandera également la mise en place d'une commission de suivi ou chaque cas sera traité individuellement. Il est impératif que chaque collaborateur puisse disposer de véritables propositions de postes liées à ses recueils de souhaits, pour ceux qui ont vu leur attributions être modifiées à plus de 50%. Ils deviennent bien sûr prioritaires sur ces nouveaux postes. Les collaborateurs n'ayant pas eu leur poste modifié à plus de 50 % le conservant bien évidemment.

La CFDT demande:
Com de suivi
Rôle accru des RH
Et des managers
Clarification de la
gouvernance

De plus, la CFDT demande que les RH jouent un rôle prépondérant. En effet, chaque collaborateur doit pouvoir bénéficier d'une aide pour confectionner CV, lettre de motivation et entretiens à blanc. De même, si un collaborateur n'est pas retenu sur un poste, la CFDT réclame à ce qu'il soit reçu individuellement pour qu'on lui explique les raisons pour lesquelles ce n'est pas lui qui a été retenu !

La CFDT n'oublie pas non plus de tenir compte des activités orphelines de certains agents de la DSI-C ; de même qu'il est nécessaire de mettre en place une professionnalisation des managers.

Il est plus que nécessaire d'avoir une clarification au niveau de la gouvernance de la DSI-C avec la fusion des 3 branches, Services Courrier et Colis ! D'ailleurs, dans la logique de la gouvernance du groupe, le personnel qui s'occupe des applications RH pour le siège intègre la DSI-C groupe. Se pose alors le problème du management direct et de la coordination des tâches.

Dans ce projet de réorganisation, tout a été trop vite. C'est pour cela que la CFDT réclame un report de la mise en place de ce projet pour prendre en compte, notamment, le nécessaire accompagnement de l'activité service en véritable parallèle aux activités courrier et Colis. La CFDT a d'ailleurs sollicité une bilatérale sur ce sujet !

Vous pouvez
faire part de vos
avis, idées et
remarques par
mail à
[cfdt.doricsq@
gmail.com](mailto:cfdt.doricsq@gmail.com)



cfdt3c.org

SYNDICAT FRANCILIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE
23 rue d'Alleray 75015 PARIS
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdt3c.org